



ESI Angers **ESI Rennes** **ESI Tours**
ESI Nantes **services DISI** **CID excentrées**



mél: cgt.disi-ouest@dgfip.finances.gouv.fr

site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>

Comité technique du 10 janvier 2019 déclaration liminaire intersyndicale CGT CFDT Solidaires

La CGT DISI Ouest, à l'occasion de ce premier CTL de la mandature, remercie l'ensemble des collègues qui lui ont apporté leur soutien lors des élections professionnelles.

Elle présente à chacun et chacune d'entre vous ses meilleurs vœux pour 2019.

A l'occasion du CTL du 10 janvier, consacré à l'emploi, l'ensemble des organisations syndicales ont lu la déclaration liminaire suivante :

Monsieur le Président,

Nous vous souhaitons une bonne nouvelle année, qui sera riche en événements impactant la DISI Ouest.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour le premier CTL de l'année 2019, qui se trouve être le premier CTL de cette mandature qui commence.

Nous souhaitons un dialogue social apaisé dans lequel chacun trouverait son compte.

Nous remercions l'ensemble des agents de la Disi Ouest qui ont massivement voté malgré l'instauration du vote électronique, conférant une légitimité incontestable aux organisations syndicales représentées.

Vous êtes probablement surpris de nous voir siéger dans ce CTL consacré aux suppressions d'emplois. En effet, nous considérons qu'il est inutile de discuter des suppressions d'emplois car chacune d'elle affaiblit un peu plus la DGFIP. Nous n'avons pas bougé d'un iota sur ce principe.

Néanmoins, **cette année voit la mise en application du droit commun pour les informaticiens, à savoir l'obligation de faire une demande de mutation nationale en cas de suppression de service.** Cette règle inique va être expérimentée par nos quatre collègues de l'AT Support à Tours qui s'en seraient bien passé, même si nous constatons que la Disi Ouest implanté les emplois nécessaires au maintien à résidence des agents de l'AT Support. En région parisienne, les agents de l'édition de Montreuil n'ont pas eu cette chance.

Mais encore une fois, 2090 suppressions d'emploi à la DGFIP en 2019, dont 101 emplois dans les DISI et 15 à la Disi Ouest (11 suppressions et 4 emplois rendus, auxquels s'ajoutent 5 emplois perdus à l'ESI d'Orléans !) - ce sont 2090 suppressions

d'emplois de trop.

15 emplois supprimés à la DISI, cela se traduit par des **pertes de missions**, imposant des reconversions aux collègues faisant fi de leur expérience, cela se traduit aussi par des **charges de travail** de plus en plus importantes, par des **astreintes** de plus en plus fréquentes, par un **stress** accru pour les collègues et au total par des **conditions de travail de plus en plus dégradées**, et sur lesquelles les cellules d'écoute et autres missions de qualité de vie au travail ne constitueront qu'un emplâtre sur une jambe de bois.

Alors que des emplois continuent à être supprimés, une offre d'emploi a été publiée fin 2018 pour recruter **une personne en CDD pour une durée de 10 mois**. On voit bien là la logique qui consiste à remplacer des agents sous statut avec les droits correspondants par des personnels jetables et corvéables.

Ensuite, il s'agit de traduire en emplois la transformation de la DISI ouest en DISI centre ouest, avec le départ de la CID 79, l'intégration des CID 36 et 18, et celle de l'ESI d'Orléans. **A partir du 1^{er} septembre, la DISI recouvrira donc le périmètre de trois régions administratives, avec des implantations s'étendant sur 600 km d'est en ouest !** Le redécoupage des DISI ne fait qu'accentuer les défauts des DISI actuelles : éloignement des personnels de leur direction, séparation des services de l'informatique et des services administratifs, mais également entrave à l'action des organisations syndicales qui voient leurs frais de déplacement exploser, leur temps de réunion réduit par les temps de trajet, les militantes et militants découragés par les déplacements démesurés.

Autre sujet. Monsieur Darmanin, ministre des comptes publics, a annoncé l'octroi d'une **prime de 200 euros** pour les agents ayant contribué à ce qu'il a annoncé être un succès de la mise en place du **prélèvement à la source**. Outre le fait qu'il semble un peu tôt pour décréter que c'est un succès, pour nous le compte n'y est pas.

Ce que nous demandons, **c'est une augmentation du point d'indice et un rattrapage des pertes de pouvoir d'achat, pas une aumône**. D'autre part, pourquoi attribuer la prime à seulement 40 000 agents ?

Y aurait-il plus de 60 000 agents qui ne feraient pas leur part de travail à la DGFIP ?

Nos organisations soutiennent les initiatives menées actuellement sur ce sujet par nos collègues dans les directions locales.

Pour conclure, nous souhaitons savoir où en est la réflexion de la DG concernant la tenue de nouvelles élections à la fin de l'année. En effet, **sans élections, l'intégration de l'ESI d'Orléans nous interroge quant à la représentation de ses agents dans les instances de la Disi Ouest**.

vos élus : Jean-Christophe Orlandini-Teyssier, Mathieu Nivet, Yvic Kergroac'h restent à votre disposition pour tout complément